

Nom officiel de la «Nouvelle-Écosse»

Le député affirme que l'AANB a été rédigé en anglais et qu'on en n'a jamais adopté une traduction officielle. Cela ne fait rien. Il faut respecter le droit de tous à nommer dans leur langue une province, un fleuve, une entreprise ou un pays. Il y a bien en français des noms pour la Grande-Bretagne, l'Angleterre, l'Allemagne et beaucoup d'autres pays qui diffèrent des noms qu'emploient les habitants de ces pays. J'estime qu'il serait tyrannique de la part de la Chambre d'adopter un projet de loi qui oblige les francophones qui siègent ici à employer, pour parler de la Nouvelle-Écosse, les mots que le député aura choisis et non les leurs.

Il n'y a aucune raison, à mon sens, pour que la Chambre adopte un projet de loi qui oblige des députés à appeler une région dans une langue qui n'est pas la leur.

Beaucoup de lieux dans ma province ont des noms anglais, basques, portugais et français. Ces lieux ont été baptisés par les gens qui sont venus à Terre-Neuve, qui ont pêché à Terre-Neuve et qui ont travaillé à Terre-Neuve. Ces lieux ont des noms anglais et des noms français.

Terre-Neuve est le nom français de ma province.

Le débat de ce projet de loi constitue une perte de temps pour la Chambre. C'est un projet de loi insignifiant, superficiel et pédant. Il ne mérite pas l'appui de la Chambre.

[Français]

M. Édouard Desrosiers (Hochelaga—Maisonnette): Monsieur le Président, je désirerais exprimer un certain nombre de réflexions sur le projet de loi C-217 présenté par le député d'Annapolis Valley—Hants (M. Nowlan) concernant le nom officiel de la Nouvelle-Écosse.

L'honorable député bien sûr, qui est un bon ami, nous a fait voir tantôt comment on pouvait traduire des expressions du français à l'anglais, et je suis convaincu qu'il en a oublié une qui est très importante. Et, monsieur le Président, ce n'est pas parce que c'est un député de l'opposition, mais si on traduisait le nom du député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) en anglais, cela pourrait bien sûr être *bad pig*. Malheureusement, il y a des choses qu'on peut traduire et il y en a qu'on ne peut pas traduire.

Il y a, bien sûr, notre ami le député de La Prairie (M. Jourdenais) où on pourrait lui dire: *A day was just born* pour Jourdenais. Bien sûr, on peut jouer avec les mots, monsieur le Président, mais comme tous le savent, cela fait déjà quatre fois que le projet de loi en question est soumis à la Chambre des communes sans qu'il trouve d'aboutissement. En soi je crois qu'il s'agit là d'un indicateur et je reviendrai là-dessus. Mais étant donné qu'il a déjà été soumis trois fois auparavant à l'attention de la Chambre, les députés présents ont eu l'occasion d'entendre un grand nombre d'arguments en faveur ou à l'encontre du projet de loi et ceux qui n'étaient pas présents ont toujours la possibilité de prendre connaissance de ces arguments dans le journal des *Débats*.

Comme on le sait, ce projet de loi est fort simple. Il vise à ce que l'appellation officielle de la Nouvelle-Écosse demeure dans les actes juridiques «Nova Scotia» tant en français qu'en anglais. La raison qu'en donne le parrain de la proposition est tout à fait logique, monsieur le Président. Lorsque le roi Jacques 1^{er} céda cette terre à sir William Alexander en 1621, l'acte de cession la désignait sous le nom latin de «Nova Scotia». Le député indiquait que même si nous sommes amenés

dans un contexte du bilinguisme officiel à traduire certains termes géographiques du français à l'anglais et vice versa, nous n'avons pas de raison de le faire dans le cas du nom latin, tout comme nous nous en abstenons dans le cas des nombreux termes autochtones qui caractérisent de façon si colorée la nomenclature géographique de notre pays.

Sur le plan linguistique, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit ici, je voudrais tout d'abord faire remarquer à mes honorables collègues que lorsqu'en français on parle de la Nouvelle-Écosse, on ne le fait pas dans l'intention de traduire l'expression «Nova Scotia». Je dirais qu'il s'agit plutôt de la manière francophone de désigner la même réalité tout comme nous le faisons à propos de bien d'autres réalités géographiques ou autres. Par exemple, lorsqu'en anglais on parle de *Germany* qui est également une appellation d'origine latine désignant ce pays ou qu'en français on utilise exactement dans le même sens le mot Allemagne, également une formation d'origine latine, on le fait habituellement sans même songer au fait que les Allemands eux-mêmes appellent leur pays *Deutschland*. La même remarque s'applique évidemment à bien d'autres pays et régions du monde. Quelle pourrait bien être l'origine exacte de ce phénomène bizarre? Je ne saurais trop le dire et je préférerais de toute façon laisser cette question entre les mains des spécialistes de l'étymologie et de la linguistique. Je crois toutefois que même en tant que profane, on peut en tirer quelques constatations utiles pour ce débat.

En effet, comme on peut le voir par l'exemple que je viens de donner, si des noms géographiques peuvent être très différents d'une langue à une autre, il semble que ce soit en bonne partie pour des raisons d'ordre historique puisque les expressions Allemagne, *Germany* et *Deutschland* n'ont absolument rien en commun à part la réalité qu'elles désignent. Il semble aussi que la force de l'usage commandée par le poids de l'histoire ainsi qu'une certaine charge émotive qui peut, bien sûr, différer d'une culture à une autre aient un rôle majeur à jouer à cet égard. J'irais même plus loin en ajoutant que ces diverses appellations qui se sont imposées par la force du temps témoignent souvent de la notoriété historique que se sont gagnées les territoires en question. C'est en quelque sorte un témoignage de reconnaissance que les cultures se font ainsi les unes aux autres. Même s'il s'agit de noms propres, communément on dit que ce sont des expressions qui sont entrées dans la langue.

On peut constater également que ce phénomène s'explique souvent par des raisons strictement phonétiques ou graphiques. Ainsi, pour prendre un exemple frappant, là où en français on dit «Espagne», on dit en anglais «Spain», alors que les habitants même de ce beau pays disent «España». Même chose pour «Italie», «Italy» et «Italia».

Pour revenir chez nous maintenant, je disais tout à l'heure que «Nouvelle-Écosse» était la manière francophone de désigner la charmante province du député d'Annapolis Valley—Hants. De la même façon, l'expression «Nova Scotia», bien que d'origine latine, n'est certainement plus perçue aujourd'hui comme un nom latin, d'autant moins qu'il s'agit ici d'une «langue morte», mais plutôt comme la manière anglophone de désigner la même province. Est-ce que cette différence d'une langue à l'autre tient à des raisons historiques et émotives, ou simplement à des raisons de phonétique, comme je viens de l'expliquer? Je ne saurais trop le dire. Mais j'ai l'impression